ouest france

JANVIER 2018

Le Courrier de l'ouest

SAINT LEGER SOUS CHOLET

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Cantine, services techniques : le point sur les mouvements de personnel

Vendredi, les élus et les employés des services municipaux étaient invités par l'équipe municipale à la salle de la Prairie. Jean-Paul Olivarès, le maire, a profité de cette rencontre pour faire le point sur les mouvements de personnel.

La commune emploie 37 agents municipaux, soit l'équivalent de 32 temps plein. Au niveau du restaurant scolaire, Mauricette Barreau est partie à la retraite. Elle a été remplacée par Anaïs Retailleau. Cécile Rodriguez fera valoir ses droits à la retraite en mars.

Du côté des services techniques, le départ de Jean-Marc Lebeau a été compensé par l'arrivée de Benjamin Colonnier. Un nouvel emploi avenir, Ludwig Charrieau, a succédé à Teddy Cornu. Cécile Gourdon et Véronique Gourdon ont respectivement intégré les services en qualité de stagiaire et adjoint technique territorial, en avril et octobre 2017.

De gauche à droite, Cécile Rodriguez, Mauricette Barreau, Véronique Gourdon, Cécile Gourdon et Claire Mallard qui remplace au secrétariat Anaïs Gélineau, le temps de son congé de maternité.

Le Courrier de l'ouest

Saint-Léger-sous-Cholet

Population en hausse ; personnel communal renforcé

Cécile Rodriguez, Mauricette Barreau, Véronique Gourdon et Cécile Gourdon et Claire Mallard, remplaçante aux services administratifs.

Réunir élus, employés communaux et conjoints à l'occasion de vœux est un temps fort auquel Jean-Paul Olivarès, maire, est « **très attaché. Tous ensemble, on forge Saint-Léger et on travaille au bien-être de la commune** ».

Évoquant les 37 salariés, dont 31 équivalents temps plein, il a souligné la hausse de population, rappelant « **les efforts mis en œuvre depuis 2008 pour la faire progresser** ». La commune totalise 2 804 habitants, soit 57 de plus en 2017, 170 sur 3 ans et 248 sur 6 ans.

Ça bouge aussi au niveau des employés communaux. Ainsi, Anaïs Retailleau remplace Mauricette Barreau au restaurant scolaire, Jean-Marc Libeau est remplacé par Benjamin Colonnier aux espaces verts, dans les services administratifs, le secrétariat est renforcé par Anaïs Gélineau, elle-même remplacée par Claire Mallard, pour raison de congés de maternité.

On note également le remplacement de Caroline Charrier, en congés de maternité, par Séverine Hivert et le départ de Pauline Renaudin. Il y a aussi l'arrivée d'Adeline Gambert, remplaçante comme agent territorial spécialisé des écoles maternelles, la titularisation de Corinne Agenais au restaurant scolaire, les stages de Cécile Gourdon et de Véronique Gourdon, en voie de titularisation.

ouest france

9 janvier 2018

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Les écoliers auront classe pendant 4 jours

Le conseil municipal s'est réuni, mardi 9 janvier, pour étudier les dossiers à l'ordre du jour.

En préambule, Jean-Paul Olivarès a souhaité dédier cette séance à Jeanne Benaiteau, décédée la veille de Noël. *« Elle a été la première femme à faire son entrée au conseil municipal le 26 mars 1971. Elle a accompli deux mandats. Son investissement au sein de la commune a été bien au-delà. Elle a été longtemps impliquée dans la vie associative. Elle a également relaté la vie de la commune en étant correspondante pour le quotidien Ouest-France pendant 12 ans ».*

Rythmes scolaires. Hormis une abstention, le conseil a donné un avis favorable pour un retour à la semaine des 4 jours à la rentrée de septembre 2018 pour l'école publique. Les cours auront lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30. L'avis est transmis au directeur d'académie des services de l'Education nationale qui prendra la décision finale.

« Les écoles privées décident indépendamment de l'enseignement public », précise Jean-Paul Olivarès. *« L'équipe enseignante a fait remarquer que les 5 matinées d'école entraînent de la fatigue pour les enfants, notamment ceux de maternelle. Il est difficile de gérer les après-midi à durée variable selon les classes. La vie de l'école est plus compliquée pour les actions communes et celles proposées par l'Agglomération du Choletais »*, rapportent Marie-Françoise et Chantal Ripoche. Le conseil a décidé de mettre fin aux Temps d'activités périscolaires.

Archives. Le conseil a adopté la création d'un poste d'attaché de conservation du patrimoine pour une mission temporaire. Le coût sera d'environ 8 000 €. *« Les Archives départementales peuvent nous mettre en relation avec un professionnel qui viendra environ trois mois à partir de février. La précédente organisation des archives remonte à 10 ans »*, souligne Jean-Paul Olivarès.

Les autres dossiers en bref

Gardiennage de l'église. Le conseil valide le versement d'une indemnité annuelle de 120,97 €. *« Cela correspond au plafond indemnitaire si le gardien n'habite pas la commune »*, ajoute Jean-Paul Olivarès.

Compétences sportives et événementielles. L'Agglomération du Choletais (AdC) accompagne les clubs sportifs de haut niveau remplissant deux conditions : évoluer dans le championnat d'élite de leur discipline et posséder un centre de formation agréé (Cholet Basket et la Stella sport La Romagne). Le conseil communautaire étend son soutien aux équipes premières suivantes : Hockey-club choletais, Stade olympique choletais, Badminton associatif choletais et Union cycliste Cholet. L'AdC soutiendrait : Cholet Mondial basket, le National de pétanque, Cholet Pays de la Loire (cyclisme), le semi-marathon de Nuaillé et tout autre événement sportif de renommée nationale ou internationale. Elle soutiendrait aussi les événements intercommunaux suivants : la fête aérienne Fous d'ailes, les défilés de jour et de nuit du carnaval de Cholet de même que le feu d'artifice et la course cycliste organisés dans ce cadre. A l'exception d'une abstention et d'une voix contre, le conseil émet un avis favorable.

Commission cadre de vie. Afin d'éclaircir les bois de la Cheminée, un programme d'élagage a été établi pour la partie proche de l'école publique. Un traitement biologique pour diminuer les colonies de chenilles processionnaires a été fait sur les pins. Un autre sera effectué sur les chênes en dehors des périodes scolaires.

Le Courrier de l'ouest

12 janvier 2018

Saint-Léger-sous-Cholet

Les nouveaux petits élus prennent leurs marques

Le nouveau conseil municipal d'enfants a visité la mairie.

Première séance, samedi, pour les nouveaux élus du conseil municipal des enfants (CME). Ils ont fait connaissance avec les conseillers adultes qui les encadrent, et ont découvert la mairie. Magalie, référente CME, leur a également présenté l'ensemble des élus adultes et du personnel communal, en expliquant les différences entre élus et salariés, et en précisant leurs fonctions respectives.

Après le rappel des actions engagées ou réalisées lors du précédent mandat, les jeunes conseillers ont voté pour définir les projets qu'ils souhaitent voir aboutir : une action de sensibilisation au handicap, une journée nettoyage de la commune, et une journée pêche de collecte des fonds, pour aider des enfants malades à réaliser leurs rêves.

La fresque sera aussi finalisée cette année, avec le soutien d'un graphiste. Il réalisera une maquette à partir des idées avancées par le CME. Plusieurs axes ont été retenus : la solidarité, le respect, être ensemble et faire ensemble. C'est pourquoi les conseillers partis en novembre seront invités aux séances de travail en amont. L'accent sera mis sur le sport et les valeurs de liberté, égalité et fraternité.

ouest france

16 janvier 2018

La maison de l'enfance sera agrandie

Saint-Léger-sous-Cholet — La municipalité souhaite concrétiser son extension pour la rentrée scolaire de septembre. Avec la construction d'un mur antibruit, c'est l'un des projets phares de 2018.

La progression de l'habitat depuis 2008 (en accession ou locatif) fait évoluer la population, qui compte aujourd'hui 2 722 habitants. « **On a même eu 49 naissances en 2017, un record** », a souligné Jean-Paul Olivarès, le maire, lors des vœux à la population (chefs d'entreprise, associations, habitants), vendredi. « **C'est un plus pour les commerces, les écoles, les associations... Le parc locatif est un excellent moyen de fidéliser les nouveaux habitants qui peuvent ensuite s'implanter.** »

Ceci engendre également des besoins en matière d'accueil périscolaire. La municipalité réfléchit à une solution pérenne pour optimiser l'accueil à la maison de l'enfance, arrivée à saturation. Elle espère concrétiser son extension pour la rentrée scolaire de septembre, afin d'éviter l'utilisation de plusieurs sites, comme c'est le cas actuellement, pour faire face à la demande croissante. « **Deux pistes sont à l'étude aux abords de l'actuel bâtiment.** »

La réflexion portant sur l'extension de la maison de l'enfance se poursuit.

Moins de demandeurs d'emploi

La construction d'un mur antibruit, autre priorité, débutera au printemps, afin de réduire les nuisances sonores près de la salle de la Prairie. « **Il sera essentiellement composé de verre et de bois pour s'intégrer à l'ensemble.** »

Concernant le contexte économique saint-légeois, le maire a évoqué « **l'entreprise Samson, toujours en période d'observation** », et le rapprochement, dans le domaine du nettoyage, des établissements Nova et Aspir'services, « **dont le siège est désormais implanté à Saint-Léger** ».

Côté emploi, le nombre des demandeurs est en baisse (80). Le total des d'actifs s'élève à 1 257, pour 815 emplois dans la commune, soit un taux de couverture autour de 65 %. « **On va faire en sorte que le développement des entreprises puisse perdurer.** »

L'extension du périmètre de la zone à 30 km/h dans la rue de la Vendée et les rues adjacentes va rapidement se concrétiser. La réflexion sur l'aménagement du vieux bourg sera menée de concert avec les riverains, tout comme celui de la rue de l'Étoile, à sécuriser en « **donnant de la visibilité pour que les automobilistes sachent que nous sommes en zone urbaine** ».

La construction de l'éco-point intercommunal a débuté. Sa livraison, au lieu-dit le Chiron, est prévue fin 2018, début 2019.

Côté finances, « **la capacité d'autofinancement est en hausse d'environ 20 %, et le désendettement est ramené à cinq ans cette année** », indique le maire.

ouest france

24 janvier 2018

Saint-Léger-sous-Cholet

Plus de 600 kg de poissons repeuplent l'étang

Les pêcheurs ont déversé gardons et tanches, lundi, dans l'étang.

Chaque année, la société de pêche procède à un alevinage dans l'étang. Lundi, les pêcheurs ont déversé 520 kg de gardons. Ils en ont comptabilisé autour de 80 au kilogramme, ce qui donne un nombre relativement conséquent de 41 600 poissons.

Ils ont aussi déversé 90 kg de tanches (certaines pesaient jusqu'à un kilogramme) en provenance de la SARL pisciculture du Bocage de Moutiers-sous-Argenton (Deux-Sèvres), leur fournisseur habituel.

Cette action vient compléter l'alevinage en truites, également effectué une fois par an. Les amateurs auront ainsi de quoi titiller le bouchon à l'ouverture de la pêche, début avril.

ouest france

24 janvier 2018

Saint-Léger-sous-Cholet

Trois bénévoles récompensés pour leur engagement

Jean-Paul Olivarès et son adjoint, Jean-Pierre Joselon, autour de Séverine Nicolet, Cédric Blanchard et Jean Coulonnier.

Trois responsables d'associations ont reçu la médaille communale, vendredi 19 janvier, lors de la cérémonie des vœux. Une distinction qui souligne l'engagement bénévole auquelle Jean-Paul Olivarès, maire, s'est dit « **très attaché** ».

Pour Jean Coulonnier, cela représente 56 ans de bénévolat au service du chant dans la commune. Il a débuté, en 1953, avec la chorale paroissiale. Aujourd'hui, il dirige la chorale de l'amitié, en tant que chef de chœur.

Séverine Nicolet a, pour sa part, grandi avec la pétanque. Elle est la fille d'André Nicolet, fondateur du club où elle est licenciée depuis 40 ans. Elle a intégré le bureau, il y a 9 ans, et en a pris la présidence depuis 5 ans.

La troisième personne distinguée est Cédric Blanchard. Il assure la présidence de Saint-Léger-sous-Cholet cyclisme depuis 6 ans, club où il est licencié depuis 12 ans.

Le Courrier de l'ouest

24 janvier 2018

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

« La démographie en constante évolution »

Vendredi, salle de la Prairie, le conseil municipal a présenté ses vœux aux Saint-Légeois. Rencontre avec le maire de la commune Jean-Paul Olivarès.

Le maire Jean-Paul Olivarès a fait point sur l'avenir de la commune.

Comment évolue la démographie ?

Jean-Paul Olivarès : « Les derniers chiffres connus font état d'une population en constante progression avec 2 722 habitants. En 2017, il a été enregistré un chiffre record de 49 naissances. Actuellement, 354 enfants sont scolarisés dans les deux écoles ».

Quelle est la situation au niveau de l'emploi ?

« Depuis 18 mois, nous avons la satisfaction de voir diminuer le nombre de demandeurs d'emploi. Saint-Léger compte 1 257 actifs dont 815, soit 65 % qui travaillent sur la commune. Cela ne peut que nous encourager pour faciliter le développement des entreprises ».

Quel avenir pour les finances de la commune ?

« Malgré la baisse non négligeable des baisses de dotation de l'Etat (-316 000 € depuis 2014), les finances de la commune sont saines. Nous avons maîtrisé les augmentations de taux sur la taxe d'habitation. La réforme de cette taxe va venir chambouler notre équilibre financier. Cette mesure est bonne pour les ménages, mais plus délicate pour les communes. Notre intention n'est pas pour autant de faire du matraquage fiscal ».

Quels sont les projets à venir ?

« Nous terminerons l'aménagement des trottoirs des rues concernées par la seconde phase des travaux d'assainissement de la rue Cesbron-Lavau. Nous allons réaliser le mur antibruit afin d'éviter les nuisances sonores de la salle de la Prairie. Un dossier important est en cours aux abords de la Maison de l'enfance pour permettre l'accueil périscolaire sur un seul site. Nous allons également lancer une réflexion sur le réaménagement du vieux bourg et sur l'aménagement et la sécurisation de la rue de l'Etoile ».

Le Courrier de l'ouest

25 janvier 2018

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Plus de 600 kg de poissons déversés dans l'étang

Lundi, l'Union des pêcheurs saint-légeois, présidée par Roland Barré, a procédé à l'alevinage de l'étang communal. 520 kg de gardons et 90 kg de tanches ont été mis à l'eau. Les tanches avoisinaient déjà le kilogramme pour certaines.
Les gardons se faisaient tout petits à côté. Il en faut en moyenne 80 par kg. Environ 41 600 gardons ont été reversés dans l'étang. Tous ces poissons, en provenance de la SARL Pisciculture du bocage de Moutiers-sous-Argenton (Deux-Sèvres) feront le bonheur des pêcheurs lors de l'ouverture de la pêche, début avril prochain.

520 kg de gardons et 90 kg de tanches ont été mis à l'eau.

Le Courrier de l'ouest

Saint-Léger-sous-Cholet

Trois bénévoles récompensés pour leur engagement

Jean-Paul Olivarès et son adjoint, Jean-Pierre Joselon, autour de Séverine Nicolet, Cédric Blanchard et Jean Coulonnier.

Trois responsables d'associations ont reçu la médaille communale, vendredi 19 janvier, lors de la cérémonie des vœux. Une distinction qui souligne l'engagement bénévole auquelle Jean-Paul Olivarès, maire, s'est dit **« très attaché »**.

Pour Jean Coulonnier, cela représente 56 ans de bénévolat au service du chant dans la commune. Il a débuté, en 1953, avec la chorale paroissiale. Aujourd'hui, il dirige la chorale de l'amitié, en tant que chef de chœur.

Séverine Nicolet a, pour sa part, grandi avec la pétanque. Elle est la fille d'André Nicolet, fondateur du club où elle est licenciée depuis 40 ans. Elle a intégré le bureau, il y a 9 ans, et en a pris la présidence depuis 5 ans.

La troisième personne distinguée est Cédric Blanchard. Il assure la présidence de Saint-Léger-sous-Cholet cyclisme depuis 6 ans, club où il est licencié depuis 12 ans.

ouest france

25 janvier 2018

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Basket : l'équipe des seniors 1 en difficulté

Dimanche dernier, joueurs, supporters et dirigeants de l'ESSL basket se sont retrouvés pour partager la galette des Rois. Ce moment festif a fourni l'occasion de dresser un bilan de la première partie de saison.

Au niveau des jeunes, les résultats sont plutôt satisfaisants. Les U13 garçons ont accompli un bon parcours. Il en est de même pour les U15 qui restent en compétition pour la coupe de l'Anjou. Ils disputeront les 16es de finale, à domicile, contre l'EAT La Tessoualle, samedi 3 février. Les U20 conservent leur place en D1. Les U17 féminines accèdent au plus haut niveau départemental pour la seconde phase.

Du côté des seniors, la déception vient de l'équipe 1 masculine. Elle est actuellement en position de relégable. « *Le parcours a été difficile. L'espoir est toujours présent, mais il faudra batailler dur, lors des matchs retours, pour sauver la place en DM2* », confie Yannis Blaiteau, le président. L'équipe 1 féminine occupe une place dans la seconde moitié de sa poule R2 avec six victoires et sept défaites au compteur. L'équipe 2 des filles est en milieu de tableau en DF3. Elle est toujours qualifiée en challenge de l'Anjou.

Le président Yannis Blaiteau à droite avec les U15 garçons et les dirigeants.

Pour finir, le président du club a lancé un appel aux bonnes volontés d'ici la fin de saison : « *Plusieurs membres vont quitter le bureau. Il est nécessaire que de nouveaux candidats se fassent connaître de façon à assurer le remplacement des départs* ».

Le Courrier de l'ouest

27 janvier 2018

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Un mois de février sous le signe du « show » à Divers'danses

Depuis deux ans, l'association Divers'danses surfe sur la vague du succès. Les effectifs ne cessent de croître. Sous la houlette de la professeur, Anne Jarrige, des cours de danses sont dispensés le mercredi et le jeudi soir de chaque semaine. A cela, il faut ajouter des soirées entraînements, des temps réservés à la révision pour les adhérents et des soirées de danse tout public.

Pour le mois de février, l'association a décidé de mettre les petits plats dans les grands en proposant deux soirées exceptionnelles ouvertes à tous.

La première aura lieu samedi prochain, 3 février, dans la salle de la Prairie à 20 h 30 (ouverture des portes à 19 h 30.). En première partie, la troupe Lilou'Show proposera un spectacle cabaret assis. « *Strass, paillettes et plumes seront au rendez-vous d'un moment féerique avec 8 participants sur scène qui vous transporteront dans un autre univers* », précise Bernard Charrier, le président de l'association. La seconde partie, après un entracte gourmand, sera assurée par Aurélie Gusto et son orchestre.

Un nouveau temps fort aura lieu, toujours salle de la Prairie, le dimanche 11 février, de 14 h 30 à 19 h 30. Cette fois, ce sera Jérôme Robert, accordéoniste chanteur, et son orchestre qui feront danser le public. La brioche, les boissons, le café et le chocolat sont offerts.

Soirée du 3 février, prix de l'entrée : 24 €. Après-midi du 11 février, prix de l'entrée : 9 €.

Contact et réservations au 06 14 45 02 70.

Le Courrier de l'ouest

Saint-Léger-sous-Cholet

Jeanine Nègre, nouvelle présidente du club de la Gaieté

Jeanine Nègre (2e à partir de la droite) a été élue à la présidence du club de la Gaieté avec Jacqueline Martineau, Monique Migniau Jacqueline Loiseau, Marie-Jo Robineau et Monique Damart.

Fort d'une soixantaine d'adhérents, un effectif en légère baisse qu'il aimerait bien voir remonter, le club de la Gaieté a entièrement remanié son bureau. Ceci pour faire face au départ du conseil d'administration de la présidente Mimi Duret et de la trésorière-adjointe Madeleine Guedon.

Les nouveaux membres ont ainsi élu Jeanine Nègre à la présidence d'un nouveau bureau composé de Jacqueline Martineau (vice-présidente), Monique Migniau (trésorière), Jacqueline Loiseau (trésorière-adjointe), Marie-Jo Robineau (secrétaire) et une nouvelle recrue, Monique Damart (secrétaire-adjointe). Uniquement des femmes, donc, à l'image du faible pourcentage d'hommes présents au club (une douzaine). Le bureau aimerait par ailleurs voir davantage d'adhérents plus jeunes.

Les membres se retrouvent « **dans une bonne ambiance** » le mardi après-midi pour des jeux (belote, Scrabble...) et un vendredi par mois pour une après-midi détente avec goûter.

Comme en 2017, le bureau envisage une sortie pendant une journée, avant Noël. Il souhaiterait aussi proposer un voyage de plusieurs jours afin de renouer avec l'esprit convivial qui avait marqué la sortie dans le Vaucluse en 2016.

Il reconduit également les repas en juin et en décembre, et un concours de belote ouvert à tous mercredi 7 février, à partir de 13 h 30, salle de la Prairie.

ouest france

31 janvier 2018

LE CHOLETAIS
LE DÉPARTEMENT

Il reste 8 000 places pour la Folle journée...

Hier, l'office du tourisme a ouvert la billetterie pour le festival musical, du 26 au 28 janvier, à Cholet. 4 000 places sont déjà parties.

Vendredi, Richard Cayrol a acheté les premiers billets de la Folle journée, à l'office du tourisme.

Reportage

« On aurait bien besoin d'un bon café chaud ! À une époque, on nous en offrait ! » Pleine d'humour, cette Choletaise résume parfaitement l'ambiance qui plane au-dessus de la file d'attente. Ce vendredi, quarante amateurs de musique classique bravent le froid dans l'avenue Maudet.

« Je suis arrivée le premier à l'office du tourisme, à 10 h. » Richard Cayrol n'en revient pas. L'an dernier, il était dans la file d'attente pour la billetterie de la Folle journée bien avant, **« vers 9 h »**. Déjà vingt personnes le précédaient. Cette année, ceux qui comptent prendre des billets pour les concerts au théâtre Saint-Louis **« sont moins anxieux de le trouver plein, maintenant qu'il a été agrandi »**, explique Dominique Geoffroy.

Pas trop mal placée au regard de ceux qui arrivent tout juste, elle lit distraitement son roman. Certains malins ont même apporté un petit tabouret pliant en toile pour patienter.

Par téléphone

La file dépasse maintenant le petit parking de l'office de tourisme, et remonte le long du trottoir. Soixante-dix personnes grelottent. Mais le rideau de fer se lève enfin, à 13 h tapantes. Trois guichets les attendent.

Pour la Folle journée de Cholet, du 26 au 28 janvier, il n'y a pas de billets en ligne. Il faut donc gérer la foule avec efficacité. À chaque poste de vente, deux personnes. **« Une s'occupe de sélectionner les billets, l'autre de les encaisser »**, détaille Julie Barreau, responsable de la billetterie.

À 16 h, une trentaine de personnes font encore la queue. **« Bien plus qu'en janvier 2017. »** Rapidement, toutes les places du concert du dimanche après-midi, de l'ensemble vocal de Lausanne, sont vendues.

Aujourd'hui samedi, la billetterie est aussi ouverte par téléphone à partir de 9 h 30, avant la réouverture des guichets à 10 h. **« Nous avions 12 100 billets à écouler. Hier, 4 000 sont déjà partis. »**

Adrien de VOLONTAT.

Renseignements au 02 41 49 80 00.

Regarder la vidéo sur ouestfrance.fr

ouest france

13-14 janvier 2018

Décision « définitive » : la Meilleraie sera rénovée

Lors des vœux aux responsables d'entreprise et d'associations, le président de l'Agglomération du Choletais a évoqué les projets, et martelé ses convictions.

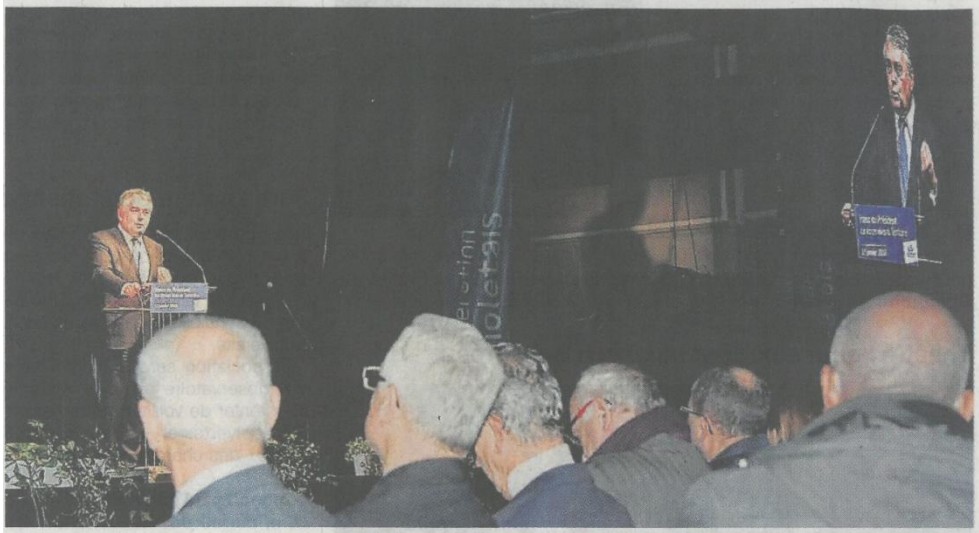

« Tous ensemble, nous sommes fiers de ce territoire choletais », a insisté le président de l'agglo, Gilles Bourdouleix. Il s'est notamment réjoui de la visibilité médiatique que va offrir, pour la 3e fois, le Tour de France à Cholet.

Le président de l'Agglomération du Choletais (AdC) a présenté ses vœux aux forces vives, à savoir un parterre de plus d'une centaine de chefs d'entreprise et responsables d'associations, vendredi soir, à la Meilleraie.

D'emblée, Gilles Bourdouleix a fait part de sa réserve, pour ne pas dire son rejet de la politique du Président actuel et de son gouvernement. Et ce, sans jamais les nommer, exercice dans lequel il excelle. Il a distillé ses petites piques au fil de son discours d'une heure.

Pôle métropolitain

Puis il a déployé les grands axes de la politique que les élus de l'AdC, également présents dans la salle, développent pour le territoire : les projets en cours et à venir au moins jusqu'aux prochaines échéances électorales locales, soit une enveloppe d'**« un peu plus de 100 millions d'euros d'investissements »**, a souligné Gilles Bourdouleix.

Il n'y a pas eu d'annonce vraiment nouvelle, si ce n'est le sort de la Meilleraie. Gilles Bourdouleix a rencontré le président de Cholet Basket avant les fêtes de fin d'année : **« L'orientation définitive qui est prise. C'est celle de la rénovation du site actuel, qui sera accompagné par une rénovation du parc des expositions. »**

Un accord a d'ailleurs **« été signé avec une société privée »**. S'il ne l'a pas nommée, c'est vraisemblablement avec Loire événement organisation, qui avait orchestré le salon Maison. Celle-ci aura désormais **« la responsabilité des trois grands salons au cours de l'année, avec le soutien de Cholet événements, dont la société prend le relais »**.

Concernant **« l'exonération progressive de la taxe d'habitation à tous les ménages »** – décision qui ne s'applique qu'aux Choletais – **« je sais, probablement, qu'on viendra censurer cette décision. Je ne suis pas convaincu de sa légalité, mais ça m'est complètement égal [...] parce que je crois qu'elle est légitime »**, a-t-il appuyé.

Le président de l'AdC a également lancé **« l'invitation à réfléchir à un pôle métropolitain »** dont Cholet serait le centre. Gilles Bourdouleix n'a jamais caché son souhait de faire de Cholet le cœur d'un territoire comprenant les Mauges, le Bocage vendéen du Nord-Ouest et le Bressuirais, qui **« colle à la réalité »** de ce bassin de vie.

Sylvie ARNAUD.

ouest france

13-14 janvier 2018

SÉCURITÉ

Un passage à niveau fermé par précaution à Cholet

Depuis samedi matin, ce passage à niveau est infranchissable à Cholet.

Que se passe-t-il au passage à niveau de la rue Lindbergh à Cholet ? Voilà une semaine que des riverains tirent la sonnette d'alarme, confrontés qu'ils sont à des dysfonctionnements récurrents sur ce passage à niveau.

Plusieurs d'entre eux nous ont transmis des photos d'un passage à niveau avec une barrière ouverte alors que l'autre est fermée, accréditant la thèse du dysfonctionnement. Cela fait aussi une semaine que la SNCF, régulièrement sollicitée par nos soins, ne donne aucune explication. Vendredi soir, des riverains ont filmé des agents aux abords du passage à niveau incriminé avec un TER au ralenti et klaxonnant en avançant sur la voie.

Hier matin, une nouvelle surprise attendait les automobilistes choletais. Des plots de béton estampillés Ville de Cholet, des ganivelles et des barrières en plastique ont été placés en travers de la route pour empêcher tout franchissement de la voie ferrée. Les précautions sont telles que personne ne peut braver l'interdit. La fermeture aurait été décidée par la Préfecture *« puisque les journalistes s'intéressent en ce moment aux passages à niveau »* nous a-t-on répondu sèchement hier en appelant à nouveau la SNCF. Sur le plan technique, il n'y a toujours pas d'explication mais *« des investigations sont en cours »* ajoute le service communication de la SNCF.

Le Courrier de l'ouest

14 janvier 2018

L'abri sécurisé facilitera l'usage des deux-roues

La Séguinière — Six abris vélos sécurisés ont été installés dans plusieurs communes de l'agglomération. Première inauguration, vendredi, à La Séguinière.

L'équipement est installé près de la mairie, à proximité de l'abribus. Il s'inscrit dans le schéma deux-roues piloté par Transports publics du Choletais (TPC). « **Le but est que la chaîne de déplacement soit totale** », souligne Marc Delayer, directeur de TPC. « **Le choix de l'emplacement a été étudié pour ce ne soit pas trop éloigné de l'arrêt bus** », a ajouté le maire, Jean-Paul Boisneau. L'abri est gratuit et réservé uniquement aux abonnés annuels de Choletbus.

Outre la sécurisation d'un abri fermé, le directeur de TPC considère que cet équipement concourt « **à une mobilité durable** ». Il estime aussi qu'avec le vélo « **combiné à l'usage des transports publics, les jeunes acquièrent une grande autonomie, et que ça simplifie la vie des parents, tributaires de nombreux déplacements** ». Selon Marc Delayer, « **pistes et bandes cyclables devraient être déployées prochainement, le programme se poursuivant jusqu'en 2023** ». Tout en veillant à ce que l'usage de l'abri soit intense.

Les élus des communes proches étaient conviés à l'inauguration de l'abri vélos sécurisé de La Séguinière, installé via les transports publics du Choletais.

Équipement autonome

La structure peut accueillir 10 vélos simultanément, uniquement les deux-roues et les vélos à assistance électrique. Il mesure 4 m de long sur 4 m de large, avec une hauteur de 4,68 m. Il est aussi doté d'un éclairage autonome grâce à un panneau photovoltaïque. Il représente un investissement de 12 000 € à 13 000 €, suivant l'infrastructure.

Chaque équipement présente une couleur différente suivant les communes, car elle est associée aux tons du mobilier urbain. Outre La Séguinière, La Romagne, La Tessoualle, Le May-sur-Èvre, Saint-Christophe-du-Bois et Saint-Léger-sous-Cholet sont actuellement équipées. Bégrolles-en-Mauges le sera courant février. « **Cet équipement, réalisé par l'entreprise Manceau, est un vrai plus pour les déplacements** », a fait remarquer Gilles Bourdouleix, président de l'Agglomération du Choletais.

Mode d'emploi. Pour utiliser l'abri bus, il suffit de s'inscrire en mairie pour obtenir une clé. Il faudra fournir photocopies d'une pièce d'identité et de la carte de bus ainsi qu'un chèque de caution de 15 € (non encaissé et restitué lors d'une résiliation avec retour de la clé). Accès valable du 1er septembre au 31 août au même titre que l'abonnement annuel de Choletbus, renouvelé en mairie sur simple demande de formulaire.

ouest france

30 janvier 2018